

Qu'est-ce que la désinfection ?

La désinfection est une opération au résultat momentané, permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et /ou d'inactiver les virus indésirables portés par des milieux inertes contaminés, en fonction des objectifs fixés. Le résultat de cette opération est limité aux micro-organismes présents au moment de l'opération.

L'efficacité d'un produit désinfectant est certifiée par ses normes, délivrées par l'AFNOR.

LEXIQUE DES NORMES DE DESINFECTION

EN 1040

Activité bactéricide de base – Phase 1. Test de suspension en 1, 5, 15, 30, 45 ou 60 minutes, à 20°C - Réduction microbienne > 10⁵.

EN 1276

Activité bactéricide – Phase 2 / étape 1. Essai quantitatif de suspension en 5 minutes, à 20°C, en présence de substances interférentes – Réduction microbienne > 10⁵.

EN 1275

Activité fongicide de base – Phase 1. Test de suspension en 5, 15, 30 ou 60 minutes à 20°C - Réduction microbienne > 10⁴.

EN 1650

Activité fongicide – Phase 2 / étape 1. Essai quantitatif de suspension en 15 minutes (ou 1, 5, 30 et 60 minutes), à 20°C (ou 4, 10 et 40°C), en présence de substances interférentes – Réduction microbienne > 10⁴.

NF EN 13697

Activité bactéricide et/ou fongicide des désinfectants utilisés dans le domaine industriel, domestique et en collectivités - phase 2, étape 2.

Activité bactéricide sur :

- Pseudomonas aeruginosa : ATCC 15442.
- Escherichia coli : ATCC 10536.
- Staphylococcus aureus : ATCC 6538.

En 5 minutes à +20°C.

Réduction microbienne 10⁴ en présence de substances interférentes :

- Conditions de propreté : 0,3g/l d'albumine bovine.
- Conditions de saleté : 3g/l d'albumine bovine .

Activité fongicide sur :

- Candida albicans : ATCC 10231.
- Aspergillus niger : ATCC 16404 en 15 mn à + 20°C.

Réduction microbienne 10³ en présence de substances interférentes :

- Conditions de propreté : 0,3g/l d'albumine bovine.
- Conditions de saleté : 3g/l d'albumine bovine.

Des conditions d'essais additionnelles peuvent être utilisées pour certaines applications.

EN 14348

Activité mycobactéricide / tuberculocide – Phase 2 / étape 1. Essai quantitatif de suspension en 60 minutes (ou 5, 15 et 30 minutes) à 20°C (ou 10°C) en présence de substances interférentes – Réduction microbienne > 10⁴.

EN 14563

Activité mycobactéricide / tuberculocide – Phase 2 / étape 2. Essai quantitatif de surface en 60 minutes (ou 5, 15 et 30 minutes) à 20°C (ou 10°C) en présence de substances interférentes – Réduction microbienne > 10⁴.

NF T 72-230/231

Activité sporicide. Test de suspension par dilution, neutralisation ou filtration, en 1 heure à 20°C ou en 5 minutes à 75°C
– Réduction microbienne > 10⁵.

EN 1499

Activité des produits de lavage hygiénique des mains par friction
(Phase 2/Etape 2) dans les conditions pratiques d'emploi : sur volontaires. Comparaison du facteur de réduction obtenu lors de l'essai à celui obtenu dans les mêmes conditions avec un lavage de référence (savon doux).

EN 1500

Activité des produits de traitement hygiénique des mains par friction
(Phase 2/Etape 2) dans les conditions pratiques d'emploi : sur volontaires.
Comparaison du facteur de réduction obtenu lors de l'essai à celui obtenu dans les mêmes conditions avec un produit de référence (solution de 2-propanol à 60%).

Efficacité de la conservation antimicrobienne

Méthode Pharmacopée Européenne - VIème édition.
Détermination de l'activité d'un agent de conservation antimicrobienne.

Activité sur le virus HIV-1

Adaptation de la Norme EN 14476 : détermination, selon une méthodologie décrite par l'Institut Pasteur de Paris, en deux étapes :

- Production de la reverse transcriptase.
- Vérification de l'infectiosité vis-à-vis des lymphocytes T4.

Activité sur PRV, virus modèle de l'Hépatite B

Adaptation de la Norme EN 14476 : réduction virale de 10⁴ à 20°C en présence de substances interférentes (albumine bovine, sérum de veau fœtal).

Activité sur BVDV, virus modèle de l'Hépatite C

Adaptation de la Norme EN 14476 : réduction virale de 10⁴ à 20°C en présence de substances interférentes (albumine bovine, sérum de veau fœtal).

Activité sur Rotavirus

Méthode dérivée de la norme NF T 72-180.
Activité virucide sur Rotavirus (souche d'origine Simienne).
Réduction virale de 10⁴ à 20°C.

Activité sur Herpès Virus

Méthode dérivée de la norme NF T 72-180.
Activité virucide sur Herpès virus (souche de type I).
Réduction virale de 10⁴ à 20°C.

Activité sur Influenza virus

Activité sur virus de la grippe aviaire H5N1 ou virus de la grippe porcine H1N1.